

Le président annonce que l'honorable M. Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé nationale, va faire une déclaration.

L'honorable M. Mackenzie adresse la parole au Comité au sujet de la Loi sur l'aptitude physique nationale, loi adoptée par la Chambre à la dernière session. Il parle ensuite du bill sur l'assurance-santé et il indique la décision prise par le gouvernement en conformité des recommandations présentées par le Comité dans son rapport en date du 23 juillet 1943.

On distribue aux membres du Comité des exemplaires du 7e texte du bill de l'assurance-santé; M. Mackenzie lit au Comité les parties qui ont subi des modifications, et il donne les raisons motivant ces modifications.

M. Mackenzie dépose un exemplaire du livre blanc déposé récemment à la Chambre des communes britannique (pièce n° 2). Puis il établit une comparaison entre les plans financiers de la Grande-Bretagne et ceux du Canada. Le ministre termine son exposé et le président le remercie.

Le docteur J. J. Heagerty, directeur des Services d'hygiène publique au ministère des Pensions et de la Santé nationale, est appelé, interrogé et se retire.

M. Howden propose:

Que les associations qui ont déjà soumis des mémoires et qui désirent maintenant exprimer d'autres opinions ou fournir d'autres renseignements au Comité, peuvent faire de nouvelles représentations par écrit avant le 31 mars. Les autres organisations qui n'ont pas encore exprimé leurs vues sont également invitées à le faire par écrit.

La motion est adoptée.

Sur proposition de M. Blanchette, le Comité s'ajourne à midi et demi pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
J. P. DOYLE.